

FORMATION INITIALE EXIGEE POUR ETRE ADMIS EN SECONDE PROFESSIONNELLE

Avoir achevé une classe de 3^{ème} de collège
3^{ème} SEGPA sur avis favorable du conseil de classe
3^{ème} ULIS nous prévenir car soumis obligatoirement à dérogation de la DRAAF (Ministère de l'Agriculture).
Demande effectuée par nos soins auprès de la Direction Régionale de l'Agriculture et de l'Alimentation.

PIÈCES À FOURNIR OBLIGATOIREMENT

- Lettre de motivation manuscrite rédigée par le candidat.
- Photocopie couleur de la carte d'identité recto & verso de votre carte sur une seule page.
- Photocopies du bulletin scolaire du 1^{er} trimestre de la classe de 3^{ème}. Celui du 2^{ème} trimestre sera à nous faire parvenir ultérieurement mais obligatoirement une fois le conseil de classe passé. Le bulletin du 3^{ème} trimestre avec l'avis d'orientation sera impératif en cas d'admission (les candidats venant d'une autre classe fourniront aussi ceux de l'année en cours).
- Photocopies des TESTS ou ATTESTATIONS des niveaux sportifs obtenus.
- Joindre un chèque de **62 €** à l'ordre du CFMM pour les frais de sélection.
Attention, en cas d'absence non justifiée dans les 7 jours précédents les tests, ces frais ne seront pas remboursés
- Photo d'identité à coller sur la 1^{ère} page du dossier de candidature.
- Une **assurance Responsabilité Civile avant la sélection sportive choisie**
- Certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive des sports de montagne.

ITINÉRAIRE AU COURS DES 3 DERNIÈRES ANNÉES :

	Classes, diplômes préparés (préciser les options)	Etablissements fréquentés (adresse complète)
2024-2025		
2023-2024		
2022-2023		

Décrivez vos activités, expériences, passions... en rapport direct avec votre motivation pour la formation au CFMM (paysagisme, connaissance des végétaux, création paysagère...)

Types d'activités	Dans quelles structures

Expliquez votre ORIENTATION PROFESSIONNELLE envisagée :

Précisez votre PROJET SPORTIF au CFMM : 1 seul choix possible

- Ski et randonnée
- Escalade à l'année
- Ski et escalade (à l'automne et printemps, à la place de la randonnée)
- Ski et VTT (à l'automne et printemps, à la place de la randonnée)
- Ski et parapente (à l'automne et printemps à la place de la randonnée)

VOTRE PRATIQUE DU SKI (si votre projet est le ski) :

1) Autoévaluation de votre niveau de ski : il sera vérifié lors de votre évaluation au CFMM

Je suis plutôt un skieur confirmé	<input type="checkbox"/>
Je pratique le ski une semaine par an	<input type="checkbox"/>
Je pratique le ski plusieurs week-end en saison	<input type="checkbox"/>
Je pratique le ski plusieurs semaines en saison	<input type="checkbox"/>

2) Précisez votre niveau technique en ski alpin ou en ski nordique si vous le connaissez (joindre la photocopie des tests obtenus). La sélection d'entrée permettra de définir si vous avez le niveau de ski suffisant pour intégrer les groupes d'entraînement du CFMM et une structure de stage dès le mois de janvier 2026.

SKI ALPIN				SKI NORDIQUE	
Chamois d'or	<input type="checkbox"/>	Flèche d'or	<input type="checkbox"/>	1 ^{er} ski nordique	<input type="checkbox"/>
Chamois de vermeil	<input type="checkbox"/>	Flèche de vermeil	<input type="checkbox"/>	1 ^{er} degré	<input type="checkbox"/>
Chamois d'argent	<input type="checkbox"/>	Flèche d'argent	<input type="checkbox"/>	2 ^{ème} degré	<input type="checkbox"/>
Chamois de bronze	<input type="checkbox"/>	Flèche de bronze	<input type="checkbox"/>	3 ^{ème} degré	<input type="checkbox"/>
Autre : points FIS / Points FFS		Autre : points FIS / Points FFS		Autre : points FIS / Points FFS	

**VOTRE PRATIQUE DE L'ESCALADE (si votre projet est l'escalade à l'année OU escalade et ski) :
Niveau requis pour passer la sélection : 5C/6A**

Indiquer votre niveau :

Pratique en club : OUI NON

**Quelles sont les activités sportives estivales et hivernales que vous pratiquez régulièrement ?
(Préciser en club ou à titre individuel).**

Disciplines sportives hivernales et estivales	Niveaux, diplômes...

Comment avez-vous connu le CFMM ?

Avez-vous un aménagement d'épreuves pour les cours ou les examens ?

Si oui, merci de préciser :

LA SELECTION

EN SECONDE PROFESSIONNELLE Nature Jardin Paysage Forêt (NJPF) & METIERS SPORTIFS DE LA MONTAGNE en BI-QUALIFICATION

A la suite de votre dossier de candidature, nous vous adresserons une convocation par mail comportant l'organisation des sélections en fonction de votre projet sportif.

Tous les candidats sont convoqués, il n'y a pas de sélection sur dossier pour l'entrée en Seconde Pro NJPF.

ATTENTION, tout dossier incomplet ne sera pas traité. Ce dossier de candidature doit être imprimé, complété et expédié par **VOIE POSTALE** avec les pièces demandées au CFMM 1 route de Tronchine BP 51 - 74230 THONES

La randonnée est obligatoire pour TOUS les candidats (évaluation de la condition physique) ainsi que l'entretien de motivation avec un jury.

OPTIONS SPORTIVES :	PROJET SPORTIF :	DATES DES SELECTIONS :
OPTION HIVERNALE (Choisir 1 SEULE discipline : <u>alpin ou fond</u>)	SKI ALPIN	<input type="checkbox"/> Vendredi 14/03/2025 <input type="checkbox"/> Vendredi 28/03/2025 noter 1 pour la date que vous souhaitez en priorité
	SKI FOND (entretien)	<input type="checkbox"/> Vendredi 23/05/2025 <input type="checkbox"/> Vendredi 6/06/2025 noter 1 pour la date que vous souhaitez en priorité
OPTION HIVERNALE et/ou ESTIVALE	ESCALADE	<input type="checkbox"/> Vendredi 6/06/2025 matin
OPTION ESTIVALE	VTT	<input type="checkbox"/> Vendredi 6/06/2025
	PARAPENTE (entretien)	<input type="checkbox"/> Vendredi 23/05/2025
	RANDONNEE (pour TOUS)	<input type="checkbox"/> Vendredi 23/05/2025 <input type="checkbox"/> Vendredi 6/06/2025 noter 1 pour la date que vous souhaitez en priorité
ENTRETIEN DE MOTIVATION (pour TOUS)		<input type="checkbox"/> Vendredi 23/05/2025 <input type="checkbox"/> Vendredi 6/06/2025 noter 1 pour la date que vous souhaitez en priorité

➡ **Sélection ski alpin** : convocation au CFMM pour un test de ski dans une station du massif des Aravis (sauf si vous justifiez d'un maximum de 200 points FIS ou FFS / ou si vous êtes titulaire de la flèche vermeil). Dans ce cas vous devez fournir une attestation et vous ne passerez pas ce test.

Ski alpin / Randonnée pédestre obligatoire et entretien de motivation avec un jury : noter 1 pour la date que vous souhaitez en priorité.

Le CFMM se réserve le droit de modifier l'ordre choisi si des raisons d'organisation l'exigent.

➡ **Sélection escalade** : convocation au CFMM au test d'escalade. Niveau requis pour passer la sélection : **5C/6A**.

Sélection escalade / Randonnée pédestre obligatoire et entretien de motivation avec un jury (si vous n'êtes pas éliminé(e) au test d'escalade ni à la randonnée pédestre).

Noter 1 pour la date que vous souhaitez en priorité.

**⚠ les tests de ski / de randonnée pédestre (pour tous) / d'escalade sont éliminatoires.
Dans ce cas, les candidats en seront informés le jour même.**

INFORMATIONS AFFELNET : pour les vœux post 3^{ème} le CFMM fait partie du dispositif AFFELNET.

Bien indiquer à votre collège que notre établissement est la MFR des Métiers de la Montagne CFMM 74230 Thônes

Intitulé de la classe 2^{nde} professionnelle Nature Jardin Paysage Forêt / Code offre de formation : 07421476

Code RNE : 0741237T

Gestion des données personnelles : les données sont collectées dans le cadre de la gestion pédagogique et administrative de l'apprenant. L'ensemble de ces données sont obligatoires et elles sont conservées dans le cadre d'interventions ultérieures. Conformément à la loi informatique et liberté et au Règlement Général sur la Protection des Données 2016/679 (RGPD), vous disposez des droits d'accès, rectification, minimisation du traitement, portabilité et le droit d'effacement ou « droit à l'oubli » de vos données personnelles. L'effacement de vos données est automatique en fonction de la durée de conservation légale. Vos données ne sont ni vendues, ni échangées, ni louées, elles sont conservées en interne et peuvent être transmises à l'un de nos sous-traitants afin de réaliser les services nécessaires. Nos sous-traitants se doivent de se conformer au même règlement afin de toujours vous garantir une sécurité maximale sur vos données personnelles. Aucun transfert hors UE n'est envisagé. Vous pouvez exercer vos droits auprès de nos services à l'adresse mail suivante : dpo.mfr7374@mfr-des-savoie.fr En cas de litige, vous pouvez contacter l'autorité compétente à savoir la CNIL : www.cnil.fr